



Chartreuse

St Hugues - Les Égaux

BULLETIN DE RESERVATION : LES EGAUX SAISON 2018 - 2019

info@esf-chartreuse.fr
04 76 88 62 87

ESF CHARTREUSE
Chemin de Baffardière
38380 ST Pierre de CHARTREUSE

retrouverez toutes les infos sur nos prestations sur : www.esf-chartreuse.fr

COURS PARTICULIERS

Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau obtenu	Niveau préparé	Ski alpin	Snow-board	Horaires souhaités	Dates

Important : les enfants doivent être âgé de 4 ans révolus pour pouvoir suivre un cour. Pensez à prendre un justificatif.

Rappel des tarifs :

Cours particulier 1H / 1 pers: **40 €** + 5€ / pers supplémentaire*
Cours particulier 1H30/ 1 pers : **60 €** + 7.50€ / pers supplémentaire*
* 3pers uniquement a partir duniveau flocon

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____
@ : _____ tel : _____

J'accepte les conditions ci-dessous.

Signature obligatoire

Je joins un règlement **Total** de _____ € par chèque ou chèque vacances
à l'ordre de l'ESF St Pierre de Chartreuse

Conditions générales du contrat de réservation : Aucune réservation ne sera prise en compte sans le chèque joint.

Le règlement de vos réservations se fait intégralement, par courrier postal. Votre chèque ne sera encaissé que 7 jours avant votre arrivée. L'assurance et les remontées mécaniques ne sont pas comprises dans nos tarifs. Les conditions atmosphériques, les pannes des remontées mécaniques ou tout autre incident ne peuvent être imputables aux moniteurs. Attention ! Vous n'êtes pas assurés par l'ESF pendant les cours de ski. Nous vous conseillons de souscrire à l'assurance CARTE NEIGE ou TICKET NEIGE.

En cas d'annulation : Annulation faite dans un délai précédent les 10 jours de votre date d'arrivée. Vos réservations sont simplement annulées, votre chèque vous sera rendu. Annulation faite dans les 10 jours précédents votre date d'arrivée : Tous les cours réservés vous seront facturés. La totalité de la somme versée sera acquise à l'ESF.

Vous conservez la possibilité d'annuler la prestation réservée et d'obtenir le remboursement pour les prestations auxquelles vous n'avez pu assister, uniquement dans l'hypothèse où vous justifierez d'un cas de force majeure. Dans l'hypothèse où vous seriez malade, vous pouvez obtenir le remboursement des sommes versées sous la condition d'une part, de prévenir l'ESF avant le début de la prestation et d'autre part de transmettre un certificat médical dans les 24h qui suivent l'annulation. L'ESF se réserve le droit d'annuler des réservations, ou d'interrompre les cours, notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, ou si le comportement d'un skieur est de nature à troubler son déroulement. Cette annulation ne donne lieu à aucune indemnité. Aucun remboursement ne sera effectué quand l'annulation sera provoquée par la faute du client ou en cas de force majeure. Constituent notamment un cas de force majeure : La fermeture des pistes et remontées mécaniques. Les conditions météorologiques rendant difficile l'accès du groupe sur les pistes. Les tarifs des déplaçants sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modification éventuelle et d'homologation, sans taxes.

Règlement des litiges : Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations de quelque nature qu'elles soient relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, l'ESF élit domicile en son siège social.